Déclaration de conformité CE N.º CEA-RV01/2024

conformément à l'annexe V du règlement (EU) 2024/1781

1. **Code d'identification du produit**
   Insert Cristal 98 DF Vermiculite

2. **Nom commercial et adresse de contact du fabricant**
   C&A CHAMA, LDA
   Rua da Lagoa, Lote10, Zona industrial de Oiã, 3770-068 Oiã, Aveiro - Portugal

3. **La présente déclaration de conformité est délivrée sous la seule responsabilité du fabricant**
   La présente déclaration de conformité est délivrée sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 2.

4. **Objet de la déclaration**
   Appareil à biomasse pour le chauffage domestique local, sans production d'eau chaude.

5. **L'objet de la déclaration mentionnée au point 4 est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union européenne applicable**

   Règlement (UE) n° 305/2011 du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2011 établissant des conditions harmonisées pour la mise sur le marché des produits de construction.

   Règlement (UE) 2015/1185 de la Commission du 24 avril 2015 portant application de la directive 2009/125/CE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les exigences en matière d'écoconception applicables aux appareils de chauffage locaux à combustible solide.

   Règlement délégué (UE) 2015/1186 de la Commission du 24 avril 2015 complétant la directive 2010/30/UE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne l'étiquetage énergétique des appareils de chauffage locaux.

   Directive 2014/35/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la mise sur le marché du matériel électrique destiné à être utilisé dans certaines limites de tension.

   Directive 2014/30/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la compatibilité électromagnétique.

   Directive 2011/65/UE du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2011 relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques.

6. **Norme harmonisée**
   EN 16510-2-2:2022 *
   * Cet insert est certifié conforme à la norme EN 16510-2-1, dont le champ d'application couvre également les exigences applicables aux appareils relevant de la norme EN 16510-2-2 (inserts).

7. **Organisme notifié et Rapport d'essai**
   CEIS - CEE-0338/24-1

8. **Référence à d'autres dispositions applicables de la législation de l'Union**
   Non applicable

9. **Nom et fonction**
   Celso Batista
   Associé directeur général

10. **Informations complémentaires :**
    Le règlement (UE) 2024/1781 établissant le cadre pour la définition des exigences en matière d'écoconception applicables aux produits durables abroge la directive 2009/125/CE. Les exigences en matière d'écoconception applicables au présent produit sont actuellement définies par le règlement (UE) 2015/1185.

    Année d'apposition du marquage CE : 2024

Oiã, 04-11-2024

C&A CHAMA, LDA

Assinado de forma digital por C&A CHAMA, LDA